

## Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 25 août 1868

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Favre, Jules \(1809-1880\)](#) est destinataire de cette lettre

[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Lesquilibet](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (10)

Collation4 p. (76r, 77r, 78v, 79r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 25 août 1868, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/10945>

Copier

# Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [25 août 1868](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)

Lieu de destination Inconnu

## Description

### Résumé

À propos de la liquidation de la communauté de biens des époux Godin-Lemaire : Godin rapporte à Favre des détails de la vie privée d'Esther Lemaire après leur séparation. Sur l'amant d'Esther Lemaire : un jeune homme entré comme domestique dans sa maison. Sur les relations d'Esther Lemaire avec l'homme d'affaire Cottenest : Godin ne pense pas que Cottenest soit l'amant d'Esther Lemaire, mais décrit les séjours qu'ils ont fait ensemble à Paris à l'hôtel de la Réunion au 10, rue Paul-Lelong et le séjour de Cottenest à l'hôtel des Voyageurs de la rue Montmartre avec la fille Lesquibet, de Guise. Godin demande à Favre s'il doit continuer son enquête sur la vie privée d'Esther Lemaire et s'il doit poursuivre jusqu'à constater un flagrant délit [d'adultére]. Il indique à Favre avoir versé 100 000 F à Esther Lemaire et que cette dernière lui en réclame à nouveau autant. Sur une question de remplacement et sur la décision des tribunaux sur sa réclamation à l'égard de la plus-value des usines du Familistère due à son travail.

## Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Information](#), [Intimité](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Brassart \[monsieur\]](#)
- [Cottenest \[monsieur\]](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Lesquibet \[mademoiselle\]](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités

- [10, rue Paul-Lelong, Paris](#)
- [Batignolles, Paris](#)
- [Guise \(Aisne\)](#)
- [rue Montmartre, Paris](#)

# Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Favre, Jules (1809-1880)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Droit/Justice
- Politique

Biographie Avocat et homme politique français né en 1809 à Lyon (Rhône) et décédé en 1880 à Versailles (Yvelines). Représentant du peuple en 1848 et en 1849, député de 1858 à 1870, membre du gouvernement de la Défense nationale, ministre, député en 1871 et sénateur de 1876 à 1880. Il est avocat de Godin en 1863-1865 dans le procès en séparation qui l'oppose à sa première épouse [Esther Lemaire](#).

---

Nom Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)

Genre Femme

Pays d'origine France

Activité

- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

Biographie Née en 1819 à Esquéhéries (Aisne) et décédée en 1881 à Flavigny-le-Petit (Aisne), Marie Sophie Esther Joseph Lemaire est la fille de Joseph Lemaire, cultivateur, et de Marie Gabriel Joseph, née Bévenot. Elle épouse le 19 février 1840 Jean-Baptiste André Godin avec lequel elle a un fils unique, [Émile Caius \(1840-1888\)](#). Les fonderies et manufactures d'appareils de chauffage et de cuisson d'Esquéhéries, Guise et Bruxelles portent le nom de [Godin-Lemaire](#) jusque 1877, en raison de la communauté de biens des époux. En 1863, Esther Lemaire intente un procès en séparation avec Jean-Baptiste André Godin qu'elle accuse d'adultère. La liquidation de la communauté Godin-Lemaire est prononcée en 1877. Suite à son décès en 1881, Godin peut se remarier avec Marie Moret en 1886.

---

Nom Lesquilbet

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Industrie (petite)

Biographie Fabricant de draps à Guise (Aisne) au milieu du XIXe siècle.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/12/2021

Dernière modification le 26/04/2023

---

Lyon le 25 aout 1866  
M<sup>e</sup> Monnier père à M<sup>e</sup>

### M<sup>e</sup> Monnier

Depuis la conversation que nous avons en ensemble aujourd'hui, j'ai du renoncer à mettre dans mon indifférence sur la conduite de M<sup>e</sup> Guérin. Je puis donc au contraire faire un peu d'avantage sur sa vie intime.

Nous les renseignements avagants n'ont rendue des informations bien peu.

M<sup>e</sup> Coffinard n'est pas l'amant en titre de M<sup>e</sup> Guérin, mais au moins que la rumeur publique lui attribue à Guérin.

Pré-après sa demande en séparation il fut instruit chez elle un pauvre homme qui voulait devenir militaire soit à lui que cette femme est veuve elle le prit alors comme domestique et son maître mais il prétend que dans le quartier où elle habite le voisinage ne tarda pas à faire de malades rares et

au sujet de sa conduite avec un  
homme, elle renvoya bientôt les  
femmes qu'elle avait pour témoins.  
Son frère monsieur le comte Guérin  
plusieurs mois demeura hors de Guise  
et M<sup>e</sup> Godin resta seul avec la  
pretender domestique. un autre individu  
 fut chargé des soins intérieurs (échafaud  
et voitures) ces soins étant assurés par  
fonctions de favori.

un jour cet homme fut enquisé.  
Il s'agissait d'arrêter certains bruits qui  
circulaient concernant une liaison de M<sup>e</sup>  
Godin avec les relations secrètes avec  
lui; mais cet homme rentrait toutes  
les semaines chez elle et il démentait  
en tout d'un certain temps, auxquels  
leurs relations secrètes ne sont un  
mystère pour personne dans le  
quartier. Ilo se soutint lorsqu'il dé  
voiait de la chose, leur caissier est des  
plus intimes.

Mais lorsque Cottinet fut arrêté  
chez M<sup>e</sup> Godin; mais l'intimilité qui  
existait entre elle et le sieur Brassart  
semble presque établir une liaison  
entre elle et Cottinet; aussi le public  
ne peut venir à l'assassinat chez elle,  
que comme étant du domme Daffis.  
L'hypothèse des motifs et du caractère  
de M<sup>e</sup> Godin permet pourtant

J'admettre la possibilité de rapports occasionnels avec Cottinet, et homme est certainement capable de toutes les complicités pour le ministre.  
la circonscription des affaires de M<sup>e</sup> Godin, mais il n'est pas possible de croire à un grand entraînement pour lui de sa part.

Mais que cela. Je 26 au 30 5<sup>me</sup>  
dernier Cottinet était hôte de la  
réunion 90 rue paul le long à Paris,  
avec M<sup>e</sup> Godin; il occupait la chambre  
n° 14 et M<sup>e</sup> Godin la chambre n° 8.  
M<sup>e</sup> Godin quittant l'hôtel, Cottinet  
restait à Paris et allait se loger près  
de la rue montmartre hôtel des voyageurs  
avec une demoiselle lesquibet qui est bien  
à Paris et qui fit passer pour sa  
femme.

M<sup>e</sup> Godin restait au Panthéon  
hôtel de la réunion le 1<sup>er</sup> février 1889  
et y restait jusqu'au 22 mars tandis  
que Cottinet était hôtel des voyageurs  
avec la fille Lesquibet, mais Cottinet  
allait souvent chez M<sup>e</sup> Godin et se  
promenait avec elle bras dessous bras  
dans les rues il semblait même qu'ils  
avaient quelquefois des relations pour  
après a une propriété que Cottinet  
voulait acheter aux Battignies.

tout cela comme vous le voyez

est assez singulier. Vois je devoir  
aller enqueste jusqu'a une constatation  
si elle devient possible. et cette  
constatation comment devrait elle  
être faite pour avoir quelque  
valeur ? faut il aller jusqu'au  
flagrant delit ou qui présente  
quelque difficulte ? faire combiner des  
personnes et par quelles personnes  
peut elle être fait ?

J'ai versi 100, 000 francs a mon  
comptoir, elle me fait demander si je  
n'aurais pas l'impression a lui en mon  
faveur, autant que subordonne ma  
decision au temsloir quelle en  
voudra faire je ne sais pas encore  
sa réponse.

J'ai bien examiné cette question  
de temsloir que vous m'avez fait,  
entendre comme possible, je n'ai  
pas compris de sous quelle forme  
elle pourrait offrir quelque sécurité.

je n'ai qu'une seule planche d'  
salut c'est que les tribunaux de  
procurement avantageusement pour  
moi sur les diverses chies de récompense  
que j'ai à proximite avec les plus valables  
de la partie de la communauti  
donnez moi votre avis tel vous plait  
et veuillez agréer l'assurance de  
mon dernier attachement

Godin